



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télécommunications

Question au Gouvernement n° 2811

[Texte de la question](#)

SITUATION D'ALCATEL-LUCENT

M. le président. La parole est à Mme Corinne Erhel, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Corinne Erhel. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Alcatel-Lucent, fleuron français de télécommunications à dimension internationale, a confirmé ce matin être en discussion avancée avec le groupe finlandais Nokia en vue d'un rapprochement. Alcatel-Lucent est un acteur industriel majeur en France. Il emploie dans notre pays plus de 6 000 salariés et est un partenaire clef des territoires dans lesquels il est implanté, notamment à Lannion dans les Côtes-d'Armor et à Villarceaux dans l'Essonne. Le groupe détient des technologies et des infrastructures stratégiques pour la France. La perspective d'une éventuelle cession pose donc de nombreuses questions dont je me suis entretenue, dès ce matin, avec Emmanuel Macron.

Monsieur le ministre, quel regard portez-vous sur ces annonces ? Si les discussions aboutissent, quel rôle entend jouer l'État pour garantir, dans la durée, aux plus de 6 000 salariés le maintien de leur emploi et des compétences dans les territoires, tant en ce qui concerne les fonctions de recherche et développement que les fonctions support ? Il s'agit de salariés déjà lourdement éprouvés par des rachats et par une succession de plans ces dernières années, et je salue ici les partenaires sociaux.

En outre, alors que la France est un pôle majeur de recherche pour le groupe Alcatel-Lucent, grâce notamment au crédit impôt recherche, comment s'assurer du maintien dans notre pays de l'innovation et de la recherche et développement sur les activités en croissance ?

Enfin, comment anticiper les conséquences éventuelles sur l'ensemble de la filière télécoms, de ses salariés et des écosystèmes concernés ?

Monsieur le ministre, nous comptons sur votre vigilance. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. François de Rugy. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. François Rebsamen, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.* Madame la députée, il s'agit d'un dossier que je suis de près avec mon collègue Emmanuel Macron, qui est en ce moment même au Sénat pour présenter le projet de loi pour la croissance et l'activité. Alcatel-Lucent et Nokia

ont confirmé être en discussion en vue d'une fusion complète des deux groupes, sans pour autant avoir, à cet instant, conclu un accord.

Alcatel-Lucent, vous l'avez dit, occupe une place structurante dans le secteur des équipements et des réseaux télécoms. C'est aussi une entreprise particulièrement compétitive sur le marché mondial. C'est pourquoi le Gouvernement entend que les détails du projet en discussion lui soit présentés au plus vite, notamment pour ce qui concerne les sites de production : il y a 800 emplois en jeu à Lannion et 3 000 à Villarceaux. Le Gouvernement sera aussi très vigilant à ce que l'excellence des laboratoires de recherche soit maintenue en France et à ce que la localisation des centres de décision et des perspectives d'investissement soit clarifiée dans la durée, quelles que soient les discussions menées par Alcatel.

Nous allons obtenir des deux groupes tous les éléments d'information nécessaires afin d'apprécier si ce projet est pertinent d'un point de vue industriel et si un rapprochement permettrait de constituer un champion européen compétitif au plan mondial, une sorte d'Airbus des télécoms.

Le Gouvernement suit de très près la situation. Emmanuel Macron se rendra prochainement à Lannion afin d'y confirmer les équipes, d'examiner les engagements pris et de voir si le projet réunit toutes les conditions requises pour construire un avenir industriel solide et porteur d'activité sur le long terme.

Enfin, sachez-le, le Président de la République reçoit en ce moment même les dirigeants de Nokia et d'Alcatel pour faire un point sur ce dossier. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Erhel](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2811

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 avril 2015](#)